

Seraing, le 15 mars 2020

**Objet : Accueil des élèves dans l'établissement (primaire et secondaire) et à l'internat.**

(Complément au courrier envoyé ce samedi 14 mars concernant le renforcement des mesures en vue d'endiguer l'épidémie de coronavirus Covid-19).

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Pour rappel, en raison de la situation sanitaire en Belgique et par arrêté de l'Autorité fédérale, tous les cours sont suspendus dans notre établissement entre le 16 mars et le 3 avril inclus.

Cela signifie que durant cette période et contrairement aux procédures habituelles, **votre enfant est présumé absent de manière justifiée.**

Les mesures de suspension des cours visent à endiguer la propagation du coronavirus Covid-19 en limitant les déplacements des élèves et les contacts entre eux, ainsi qu'avec les membres du personnel.

Notre établissement (primaire et secondaire) et notre internat restent néanmoins ouverts et doivent accueillir les élèves sous certaines conditions :

- Ils ont moins de 14 ans (3<sup>e</sup> secondaire) et sont régulièrement inscrits.
- Les parents travaillent dans des domaines tels que les soins de santé, la sécurité publique, l'accueil des personnes âgées, l'accueil de la petite enfance ou l'enseignement.
- Les parents sont dans l'impossibilité de confier leurs enfants à une autre personne qu'une personne âgée ou à risque.

Nous ne refuserons bien entendu aucun élève mais **nous insistons sur le caractère exceptionnel de cette prise en charge et nous vous demandons d'envisager toutes les solutions alternatives avant de nous demander d'accueillir votre enfant.**

Afin que nous puissions prévoir l'encadrement nécessaire à l'accueil des élèves et organiser des activités dignes de sens, nous vous invitons, si vous sollicitez la prise en charge de votre enfant, à compléter le document ci-après et à nous le remettre ou à nous le faire parvenir par courriel dans les plus brefs délais.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, mes plus cordiales salutations,

Frédéric Cools,  
Préfet des études

Pour le primaire : Monsieur Burniat – 04/330.32.70 – [primaire@athenee-airpur.be](mailto:primaire@athenee-airpur.be)

Pour le secondaire : Monsieur Cools – 04/330.32.32 – [direction@athenee-airpur.be](mailto:direction@athenee-airpur.be)

Pour l'internat : Monsieur Brunelli – 04/330.32.67 – [administrateurinternat@athenee-airpur.be](mailto:administrateurinternat@athenee-airpur.be)

## **Demande de prise en charge d'un élève**

**par l'établissement durant la période de suspension des cours du 16 mars au 3 avril.**

Ce document doit être remis ou envoyé par courriel à la Direction de l'établissement dans les plus brefs délais.

Pour le primaire : Monsieur Burniat – 04/330.32.70 – [primaire@athenee-airpur.be](mailto:primaire@athenee-airpur.be)

Pour le secondaire : Monsieur Cools – 04/330.32.32 – [direction@athenee-airpur.be](mailto:direction@athenee-airpur.be)

Pour l'internat : Monsieur Brunelli – 04/330.32.67 – [administrateurinternat@athenee-airpur.be](mailto:administrateurinternat@athenee-airpur.be)

Je soussigné .....

responsable légal de .....

élève de ..... année dans la classe ..... né le : .....

justifie sa présence dans l'établissement  au primaire  au secondaire  à l'internat

pour les raisons suivantes :

J'appartiens ainsi que mon conjoint à un domaine professionnel tel que prévu dans la circulaire et repris dans le courrier ci-avant.

Je suis dans l'impossibilité de confier mon enfant à une autre personne qu'une personne âgée ou à risque.

Je demande une prise en charge les :

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi pour la semaine 1

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi pour la semaine 2

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi pour la semaine 3

Je sais qu'aucune cantine (sandwich, snack, repas chaud) ne sera organisée durant ces trois semaines et je prendrai mes dispositions en conséquence.

Je m'engage à signaler par téléphone ou par courriel tout changement par rapport à ma demande.

Téléphone : ..... Courriel : .....

Date : ..... Signature